

Cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux classés en liste 1
sur le Territoire de Belfort
au titre du 1° du I de l'article L214-17 du Code de l'Environnement

etiq_liste1	Nom_Liste1
L1_59	La Bourbeuse ou St Nicolas, affluents compris exceptés l'Autruche, le Margrabant et le Reppe, de sa source à l'aval de sa confluence avec la Madeleine
L1_60	La Savoureuse, affluents compris excepté le Verdoyeux, de sa source jusqu'au rejet de l'Etang des Forges
L1_33	Le Rahin et ses affluents excepté Le Beuveroux



- limite départementale
- limite du bassin Rhône-Méditerranée
- Préfecture ou Sous Préfecture